

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 mai 1999, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

La Communauté urbaine a acquis, le 15 septembre 1992 par voie de préemption, un tènement immobilier situé 293, avenue Francis de Pressensé à Villeurbanne.

La Communauté urbaine a mis, le 1er octobre 1992, ce tènement à la disposition de l'école Beth Menahem par bail de douze ans renouvelable par tacite reconduction.

Afin d'éviter tout accident pouvant survenir dans cet établissement scolaire susceptible d'engager la responsabilité de la Communauté urbaine, celle-ci devrait engager à court, moyen et long termes, des travaux à hauteur de 5 980 000 F, dont une grande partie devrait être réalisée en 1999.

Or, l'association l'Haim la Vie s'est proposée d'acquérir ce bien et de lui conserver sa vocation scolaire en maintenant l'occupant actuel. Elle s'engagerait à réaliser d'importants investissements indispensables à la pérennité et à la stratégie de développement des activités de l'école Beth Menahem, notamment par la création d'une classe préparatoire au baccalauréat. Cette cession interviendrait au prix de 5 MF, valeur occupée, fixée par le service des domaines ;

**B - Propose de délibérer comme suit ;**

Vu ledit compromis ;

Vu l'acte d'acquisition passé par la Communauté urbaine le 15 septembre 1992 ;

Oùï l'avis de ses commissions domaine et administration générale et finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le compromis établi en vue de la régularisation de cette affaire.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Cette cession fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produit de la cession : 5 000 000 F en recettes - compte 775 - fonction 651,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 13 144 136,49 F en dépenses - compte 675 100 - fonction 651 et en recettes - compte 211 800 - fonction 653,

- moins-value réalisée sur la vente du bien : 8 144 136,49 F en recettes - compte 776 100 - fonction 01 - et en dépenses - compte 190 000 - fonction 653.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,